



St Martin Longueau

# Le Saint Martinois Longueauvien

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Directeur de la publication : Michel Collette  
Responsable de l'information : Marie-Claire Vercruysse

N°95  
Décembre  
2016

[www.saintmartinlongueau.fr](http://www.saintmartinlongueau.fr)



## SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE



**LE MARDI 20 DECEMBRE**

Ouverture des portes à 14h30  
Spectacle à 15h00,  
suivi d'un goûter.



Cette année encore, **les enfants de la commune** pourront envoyer leur lettre au Père Noël **jusqu'au 18 décembre** par l'intermédiaire de la boîte à lettres qui sera mise en place, début décembre, avec le décor de Noël à côté de l'école.

Le Père Noël a promis de répondre lors de sa venue pendant le spectacle de Noël (les enfants absents ce jour-là recevront un courrier). Ne pas oublier d'indiquer sur la lettre **nom, âge et adresse**.



Le conseil municipal vous souhaite de passer  
d'excellentes fêtes de fin d'année



## 11 NOVEMBRE

Une fois encore, les habitants de la commune ont convergé vers le monument aux morts pour s'y recueillir en souvenir de tous nos aïeux tombés au champ d'honneur.

Après la lecture du discours par Monsieur Le Maire, les élèves du RPI encadrés par Mme BARA enseignante, ont interprété « La Marseillaise » accompagnés par l'harmonie municipale de Pont Ste Maxence. Puis, tout le monde se retrouva à la salle socio pour l'apéritif offert par la municipalité.

Ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité et d'échange, moment toujours fort apprécié.



### **CCPOH PROJET ZAC NORD** **ENQUETE PUBLIQUE SUR L'EAU**

L'enquête se déroule du 21 novembre au 21 décembre 2016 ; le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie

**Le Samedi 10 décembre de 10h à 12h.**

Durant toute la durée de l'enquête, les documents sont consultables en mairie aux horaires habituels.





## **Autorisation de sortie du territoire : obligatoire à partir du 15 janvier 2017**

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017. Le décret publié en ce sens au *Journal officiel* du 4 novembre 2016 fait suite à l'article 49 de la loi du 3 juin 2016

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire (non encore accessible) qui précisera les mentions suivantes :

- Les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- Les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- La durée de l'autorisation, qui ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Une fois le formulaire complété et signé, il devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

### **Souvenir, Souvenir**

Pour rendre hommage à Monsieur. et Mme Bahu, instituteurs à St Martin pendant 30 ans, leurs anciens élèves nés entre 1945 et 1955 ont organisé une soirée de retrouvailles.



Dans une ambiance bon enfant comme au temps de l'école, cette soirée fut à la fois émouvante et fort sympathique. Certains étaient venus de loin et ne s'étaient pas revus depuis une cinquantaine d'années.

(Des anciennes photos de classe sont disponibles à la médiathèque).



## Association « le Voyage Immobilie »

**Dimanche 16 octobre** la sortie champignons a été fructueuse malgré un temps relativement sec. Lors de l'exposition les participants ont apprécié les échanges avec le pharmacien Vincent Contant.



Depuis l'assemblée générale de l'association le conseil d'administration se compose de Mme Océane Bonneau, Mrs Gérard Parrot et Bertrand Le Nouailles auxquels s'ajoutent deux nouveaux membres : Mme Mariza Dugrosprez et Mr Jérémie Hennequin . Mme Axelle Bonneau et Mr Thibault Leclere se sont retirés.

La composition du bureau reste inchangée :

Présidente : Mme Francine Bonneau

Secrétaire : Mme Marinette Plessis Bouvier

Trésorière : Mme Dominique Le Nouailles

En attendant de nous retrouver en 2017 nous souhaitons à tous de bonnes fêtes.

La présidente, Francine Bonneau

### Balade :

Nous rappelons à tous ceux qui le souhaitent qu'ils peuvent se joindre aux marcheurs du lundi matin. Les balades ont lieu autour de Saint- Martin- Longueau de 9h à 11h30  
Rendez- vous rue Hyacinthe Clozier . Tel : 06/48/88/71/55

Pour plus de renseignements : [levoyageimmobile60700@gmail.com](mailto:levoyageimmobile60700@gmail.com)

Tel : 06 61 85 51 44

M. BROSSIER

et

Mme LOPES

ont la joie de vous faire part  
de la naissance de

**AMELIA**

née le 8 mai 2016

